

Avis d'appel public à concurrence

Objet : Gestion déléguée de la fourrière automobile de Saint-Gilles

Identification de l'organisme délégant : commune de Saint-Gilles, M. le maire, place Jean Jaurès 30800 Saint-Gilles.

Caractéristiques principales.

Cadre de la consultation : Délégation de Service Public pour la fourrière automobile sur le territoire de la commune, procédure simplifiée (article L.1411-12 du CGCT).

Procédure suivie : dans le cadre de la procédure mise en œuvre, les candidats ont l'obligation de déposer simultanément les éléments relatifs à la candidature et à l'offre, dans le sens de l'arrêt du Conseil d'Etat Corsica Ferries (CE 15 décembre 2006, req. n° 298618).

Objet et caractéristiques essentielles de la convention envisagée : l'exploitation de la fourrière automobile inclut les opérations d'enlèvement, de transport, de garde et de restitution des véhicules en application des articles L.325-1 et suivants et 325-12 et suivants du Code de la route.

Le délégataire se rémunérera sur l'usager dans la limite des tarifs fixés par la convention de délégation de service public et en fonction des tarifs fixés par l'arrêté interministériel du 02 avril 2010. La durée du contrat est fixée à 3 années du 27 juin 2011 (ou de sa notification si elle est postérieure).

Condition de remise des offres et des candidatures : celles prévues dans le règlement de la consultation. Les offres transmises par voie électronique ne sont pas acceptées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de groupement : attribution à un groupement avec mandataire solidaire.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Date limite de réception des candidatures et des offres : 20 mai 2011 à 12 heures.

Condition et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le règlement de la consultation et la convention de délégation de service public simplifiée portant cahier des charges sont disponibles au service Marchés publics de la mairie et peuvent être demandés à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Gilles Directeur des Services Techniques Service Marchés Publics Place Jean Jaurès 30800 Saint-Gilles.

Tél : 04-66-87-78-01 télécopieur : 04-66-87-78-25.

Ils pourront être envoyés par voie électronique ou postale après demande auprès du service Marchés Publics, courriel : servachats@ville-saint-gilles.fr Tél ; 04-66-87-78-01 télécopieur : 04-66-87-78-25.

Justification à produire quant aux quantités et capacités du candidat :

Le candidat remettra un dossier permettant à la collectivité d'apprécier son aptitude à assurer le service public, dans la continuité et l'égalité des usagers et le respect de la réglementation sur l'emploi des travailleurs handicapés, comprenant les pièces désignées dans le règlement de la consultation ;

Situation juridique-références requises :

- une lettre de candidature datée et signée en original précisant l'identité complète du candidat s'il se présente seul ou en groupement (formulaire conseillé DC 1), accompagnée de tout document habilitant la personne signataire des offres à engager le candidat ou le groupement.
- une description détaillée de l'entreprise ou association : moyen financier, moyens en personnel, organisation interne, activités principales et accessoires, accompagnée de justificatifs.
- L'attestation d'assurance « responsabilité civile professionnelle » propre à ce type d'activité avec précision de la nature de la maison et de la garantie accordée ;
- Les attestations du candidat justifiant qu'il est en règle envers ses obligations fiscales et sociales et n'a pas fait d'objet, au cours des 5 dernières années, d'une infraction inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour des infractions visées aux art. L8221-1, L 8231-1 ; L-8241-1, et L-8251-1 du Code du Travail ;
- si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Document à produire dans tous les cas au stade de l'attribution ;

- pièces prévues aux art. D 8222-7 et D 8222-8 du code du travail ;
- DC 7 ou document équivalent en cas de candidat étranger (disponible à l'adresse <http://www.minefe.gouv.fr>).

Capacité économique et financière-références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet de la délégation, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique-références requises :

- les références du candidat en matière d'exploitation et de gestion d'un service public comparable, au cours des 5 dernières années ;
- l'arrêté préfectoral d'agrément en qualité de gardien de fourrière.

Sélection des candidatures :

Les critères de sélection sont les suivants : agrément, capacités financières, capacités techniques.

Critères de sélection des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous par ordre d'importance décroissante :

- valeur technique de l'offre notée sur 10 points et pondérés à 50 %
- conditions financières proposées notées sur 10 points et pondérés à 50 %

Instance chargés des procédures de recours :

Tribunal administratif, 16 avenue Feuchères, 30000 Nîmes.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours gracieux dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de notification de la décision attaquée, référé précontractuel antérieur à la date de signature du contrat (art.551-1 du code de justice administrative et art. 80 du code des marchés publics), recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (art.421-1 du code de justice administrative), recours de plein contentieux par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de la publicité de l'attribution du contrat, référé contractuel : en l'absence d'avis d'intention de conclure, dans un délai de 6 mois après signature du contrat ou dans un délai de 31 jours après publication d'un avis d'attribution .

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

-Commune de **Saint-Gilles**.

-Correspondant : **Direction des Services Techniques - Jean-Michel BÉTOURNÉ**

Place Jean Jaurès, 30800 Saint-Gilles Tél : 04-66-87-78-01 Fax : 04-66-87-78-25

Mail : jean-michel.betourne@ville-saint-gilles.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

- commune de **Saint-Gilles**.

- Correspondant : **Service Marchés Publics**

Place Jean Jaurès, 30800 Saint-Gilles t

Tél : 04-66-87-78-01 Fax : 04-66-87-78-25

Mail : servachats@ville-saint-gilles.fr

Date d'envoi à la publication : 27 avril 2011